

Image not found or type unknown



lettre de préavis a un agriculteur

Par **gazoline**, le **25/11/2012** à **16:39**

bonjours a tous,je suis propriétaire d un terrain agricole et depuis de nombreuses années il est entretenu par un agriculteur.aujourd'hui,je voudrais m en occuper pour éventuellement le vendre si celui-ci était déclasser en terrain constructible.pourriez vous me dire de combien de temps je dispose pour prévenir l agriculteur? (a savoir qu il n y a pas de contrat entre les deux parties).peut-il s opposer a cette décision ?. en vous remerciant d avance pour tout renseignement pouvant m éclairer.